



Apprentissage dans le supérieur : un développement contrasté selon les régions

Objectif : un million d'apprentis d'ici à 2011. Le chiffre lancé par Yazid Sabeg reprend l'esprit des annonces du plan en faveur de l'emploi des jeunes de Nicolas Sarkozy. Entreprises et centres de formations surfent, elles aussi, sur la vague de l'apprentissage. Qu'en est-il réellement sur le terrain, alors que celui-ci relève d'une compétence des Régions. Nous publions, chiffres et carte à l'appui, l'état réel de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

En pleine surenchère gouvernementale, la croissance continue des effectifs d'apprentis profite en premier lieu au supérieur. Ce dernier concentre 20 % des contrats.

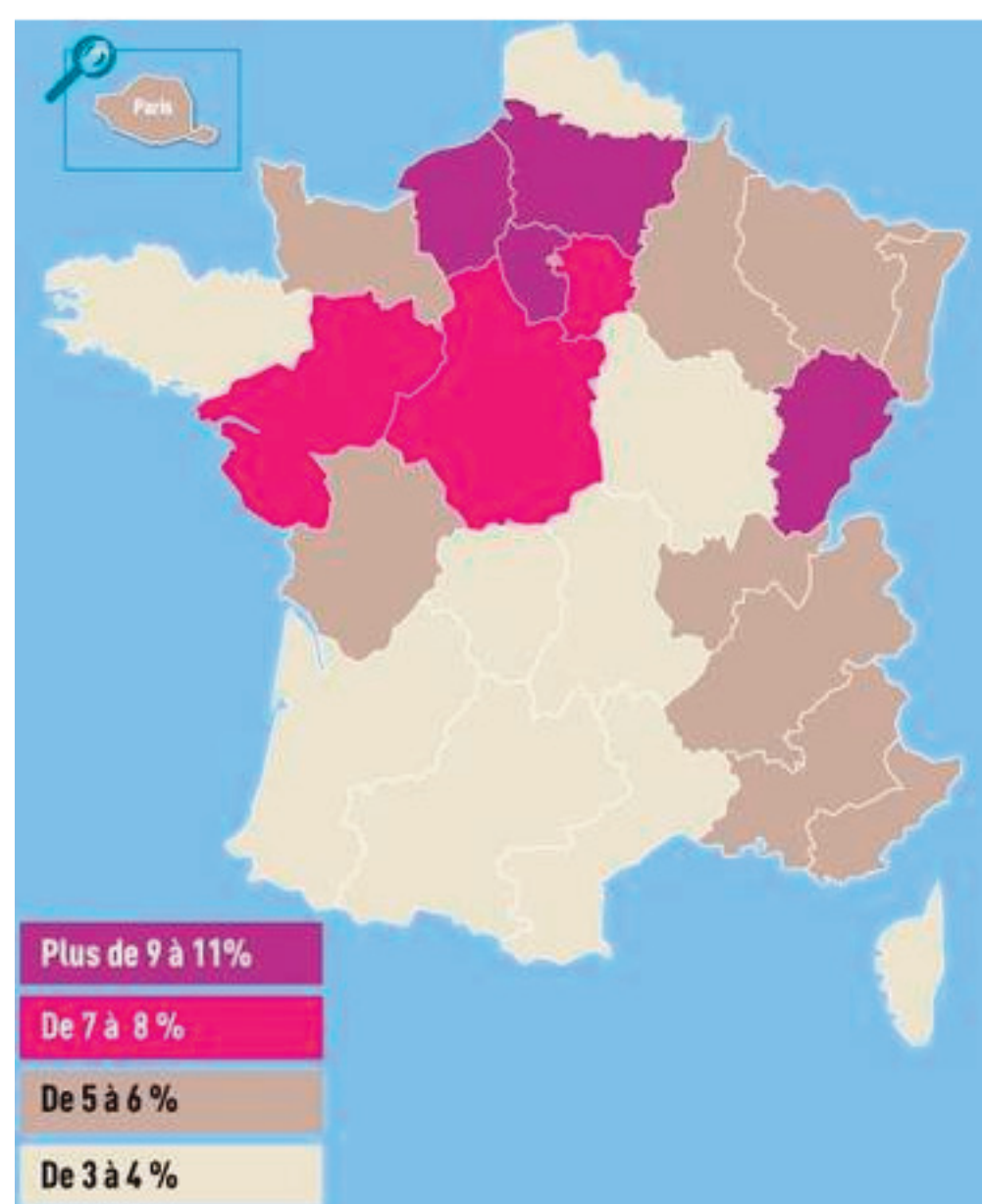
Apprentissage : le supérieur rattrape son retard

De 5000 étudiants apprentis comptabilisés en 1992, on est passé à plus de 51 000 recensés en 2001 et à 74 000 en 2006-2007 (voir le tableau ci-dessous). Et rapporté aux étudiants formés par la filière classique ? Les apprentis-étudiants représentent 6 % des effectifs en 2007 (5 % en 2006). Les effectifs des apprentis dans le supérieur progressent de 12% par an en moyenne depuis 10 ans, contre 1,3% dans le secondaire, selon les chiffres des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Académies	Effectifs étudiants (tous) - 2006-2007	Apprentis Niveaux III, II et I - 2006-2007	% étudiants en apprentissage	Effectifs étudiants (tous) - 2007-2008
Aix-Marseille	70 118	3 571	5%	67 844
Amiens	20 916	2 302	11%	20 334
Besançon	19 829	1 940	10%	19 137
Bordeaux	70 370	2 479	4%	69 600
Caen	25 102	1 150	5%	24 232
Clermont-Ferrand	27 180	837	3%	27 094
Corse	3 932	104	3%	4 058
Créteil	83 580	5 825	7%	82 810
Dijon	26 167	1 036	4%	25 463
Grenoble	52 634	3 386	6%	51 496
Lille	94 612	3 471	4%	92 460
Limoges	14 317	405	3%	13 984
Lyon	93 477	5 631	6%	91 782
Montpellier	62 845	1 987	3%	61 183
Nancy-Metz	49 061	2 615	5%	47 207
Nantes	58 176	4 616	8%	57 250
Nice	34 613	1 849	5%	33 282
Orléans-Tours	37 177	2 697	7%	35 857
Paris	165 380	9 635	6%	158 884
Poitiers	31 091	1 922	6%	29 842
Reims	21 051	1 021	5%	20 587
Rennes	67 742	2 644	4%	65 607
Rouen	29 821	2 719	9%	28 478
Strasbourg	48 277	2 205	5%	47 145
Toulouse	71 332	2 818	4%	68 725
Versailles	97 894	10 795	11%	96 829
France métro.	1 376 694	79 660	6%	1 341 170
Guadeloupe	4 937	237	5%	5 257
Guyane	1 591	0	0%	1 638
Martinique	5 376	334	6%	5 337
La Réunion	10 579	236	2%	10 348
France métro + DOM	1 399 177	80 467	6%	1 363 750

Le Nord de la France plus volontariste

Mais d'une région à l'autre, en fonction des politiques locales, on constate une forte disparité de l'offre (voir la carte). Quatre académies (Versailles, Amiens, Besançon et Rouen) jouent aux avant-postes avec 9 % à 11% des étudiants qui ont signé un contrat d'apprentissage. Trois autres académies (Nantes, Créteil, Orléans-Tours) se positionnent au-dessus de la moyenne nationale avec 7 % à 8 % d'apprentis dans le supérieur.



Source : MEN, 2006-07

Chargées du financement de la formule depuis la décentralisation, chaque Région fait le choix de développer ou non les formations postbac en apprentissage. Une vraie épée de Damoclès financière qui pèse sur le développement de l'apprentissage dans le supérieur.

Un peu d'histoire

En ouvrant l'apprentissage au supérieur technique et professionnel, la loi du 23 juillet 1987 avait marqué une petite révolution, tant la formule souffrait alors d'une image archaïque. Si, dès le début, les filières se sont multipliées en BTS, ailleurs, il aura fallu attendre le début des années 90 pour voir réellement émerger les projets. La création de la filière Decomps en 1992, les premières expériences universitaires (notamment à Paris 12-Créteil) mais aussi la politique active de l'Essec en matière d'apprentissage dès 1993 a marqué les esprits. L'essentiel du dispositif restait pourtant à mettre en place.